

CLASSES DE DANSE

ANNÉE 2019/2020

ADMISSIONS

Les cours d'initiation ne font référence à aucune discipline de danse en particulier mais s'établissent dans la transmission des éléments fondateurs du mouvement dansé (déplacements, tours, sauts...). Aussi, les élèves, filles et garçons, sont accueillis :

- à partir de 5 ans révolus (enfants nés en 2014) par M. Patinot le jeudi à 17h00,
- à partir de 6 ans (enfants nés en 2013) : par Mme Tarasiuk les samedis à 9h15 ou par Mme Bovis à 11h, et par Mme Duclos le jeudi à 17h00.

Les objectifs sont :

- développer l'habileté corporelle de l'enfant dans la pratique du mouvement dansé
- aborder la relation entre la musique et la danse
- stimuler la créativité
- susciter et préserver le plaisir de danser

Ainsi, l'enfant (8/9 ans), aura les bases nécessaires pour aborder un cours technique dans la spécificité de son choix (classique, contemporain ou jazz) et optimisera le développement de ses capacités.

Les élèves suivent alors deux cours par semaine (la présence à ces deux cours est obligatoire) en début de premier cycle de danse classique (cursus diplômant) et un cours hebdomadaire en danse jazz ou contemporain (cursus non diplômant).

PRÉINSCRIPTIONS

Préinscriptions administratives du lundi 24 au vendredi 28 juin 2019

Vous pouvez consulter dans le hall du conservatoire le planning des horaires de cours.

Les familles doivent **obligatoirement** fournir **un certificat médical** précisant que l'enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique de la danse (décret du 27/02/92). Ce certificat est à **remettre au professeur au moment du 1^{er} cours** : en l'absence de ce certificat, les élèves ne pourront pas être acceptés en cours.

TENUE

DANSE CLASSIQUE

Les nouveaux élèves doivent se procurer la tenue réglementaire dont le détail vous sera communiqué dans la confirmation d'inscription. Cette tenue sera exigée **à partir du lundi 16 septembre 2019**.

Les familles doivent se procurer les tenues par leurs propres moyens. L'administration du conservatoire ne pourra pas s'en charger.

Les filles doivent avoir les cheveux attachés en chignon.

DANSE CONTEMPORAINE ET DANSE JAZZ

Les élèves devront se munir d'un collant sans pied et d'un tee-shirt près du corps.

ACTIVITÉS DIVERSES

Chaque année les classes de danse préparent une représentation chorégraphique reflétant le travail effectué tout au long de l'année et un gala tous les deux ans.

Des activités extérieures à la classe de danse et quelquefois hors du conservatoire peuvent être proposées aux enfants.



ART DRAMATIQUE

HISTOIRE DU THÉÂTRE, EXERCICES PRATIQUES, TRAVAIL DE LA VOIX, IMPROVISATION, ÉTUDES DE SCÈNES.

RÉINSCRIPTIONS

Si leur première année est validée, **les anciens élèves** peuvent se réinscrire sans nouvelle audition.

INSCRIPTIONS

Les nouveaux élèves, garçons et filles, sont admis à partir de 15 ans révolus au 16 septembre 2019 (14 ans selon places disponibles en septembre).

Dans un premier temps, les nouveaux élèves doivent **s'inscrire auprès du secrétariat**. Puis, ils sont invités à apprendre et préparer une scène de quelques minutes (monologue, pour les scènes prévoir une réplique, **texte su**) afin de passer le test d'évaluation.

Les tests auront lieu
le vendredi 28 juin 2018 à partir de 17h30 – salle 001.
Avec les professeurs d'Art dramatique,
Mesdames Brigitte DAMIENS et Stéphanie GAGNEUX.

Les admissions définitives seront affichées dans le hall du conservatoire au cours de la semaine suivante.



CHŒURS D'ENFANTS

ANNÉE 2019-2020

La chorale est obligatoire pour les pianistes durant tout le 1er cycle instrumental et jusqu'en 2ème année de 2ème cycle (2C2).

Pour les autres instruments, elle est obligatoire en 1ère et 2ème année du 1er cycle.

Le niveau de l'élève est déterminé par le professeur en fonction de son âge, son expérience en chorale, son niveau de formation musicale et sa maturité vocale.

Il est possible que sur avis du professeur, l'élève reste 2 ans dans le même niveau, il ne s'agit pas d'un redoublement mais d'un confort pour sa voix.

Dès la 1ère année du 1er cycle instrumental :

NIVEAUX	N° COURS	COURS	SALLES
Année 1	N°1	Samedi de 15h00 à 16h00	103
	N°2	Samedi de 16h00 à 17h00	103
	N°3	Mercredi de 10h00 à 11h00	103
	N°4	Mercredi de 11h00 à 12h00	103
Année 2	N°5	Mardi de 17h00 à 18h00	102
	N°6	Mardi de 18h00 à 19h00	102
	N°7	Mercredi de 12h00 à 13h00	103
	N°8	Mercredi de 14h00 à 15h00	103
Année 3	N°9	Mercredi de 15h00 à 16h15	103
	N°10	Mercredi de 16h15 à 17h30	103
Confirmés 1 (minimum 2ans)	N°11	Mardi de 19h00 à 20h15	102
Confirmés 2	N°12	Mercredi de 17h30 à 19h00	103
(solo, déchiffrage)		Mercredi de 19h00 à 19h45	Voir avec le professeur



ORCHESTRES À CORDES 2019-2020

Dès la 3ème année du 1er cycle instrumental

N°1 Cordes « Initiation » Dès la 3ème année du 1er cycle	Mercredi de 13h30 à 15h
N°2 Cordes « Confirmé I » Dès la 1ère année du 2ème cycle	Mercredi de 18h à 19h30
N°3 Cordes « Confirmé II » Fin du 2ème cycle et 3ème cycle	Vendredi de 18h30 à 20h

ORCHESTRES À VENTS 2019-2020

N°4 Vents « Initiation » Dès la 3ème année du 1er cycle	Mercredi de 16h30 à 18h
N°5 Vents « Confirmé » Dès la 1ère année du 2ème cycle	Mercredi de 15h à 16h30
N°6 Vents « III° cycle » Fin du 2ème cycle et 3ème cycle	Samedi de 17h à 19h30

AUTRES PRATIQUES COLLECTIVES

D'autres cours de pratiques collectives sont dispensés au conservatoire (musique de chambre, ateliers jazz, ateliers d'improvisation, ensembles de classe, ...).

Les conditions d'inscription à ces cours sont posées par le professeur d'instrument, en fonction du niveau et du parcours de l'élève, en concertation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et la Direction de l'établissement.